

Estacades 1, 2 et 3 du Larrevoin

Mise en conformité des ouvrages au trafic 40 tonnes

RC 705a - Aigle (VD)

Caractéristiques techniques

Longueur totale :

- estacade 1 : 57.75 m

- estacade 2 : 55.91 m

- estacade 3 : 57.62 m

Portées : 3.2 m à 10.9 m

Largeurs : 0.0 m à 2.6 m

Quantités

Béton armé : 100 m³

Hydrodémolition : 230 m²

Étanchéité : 218 m²

Revêtement : 400 m²

Clous : 26 pièces

Exécution

Maître de l'ouvrage : SR Cantonal VD

Entreprise : André Repond SA

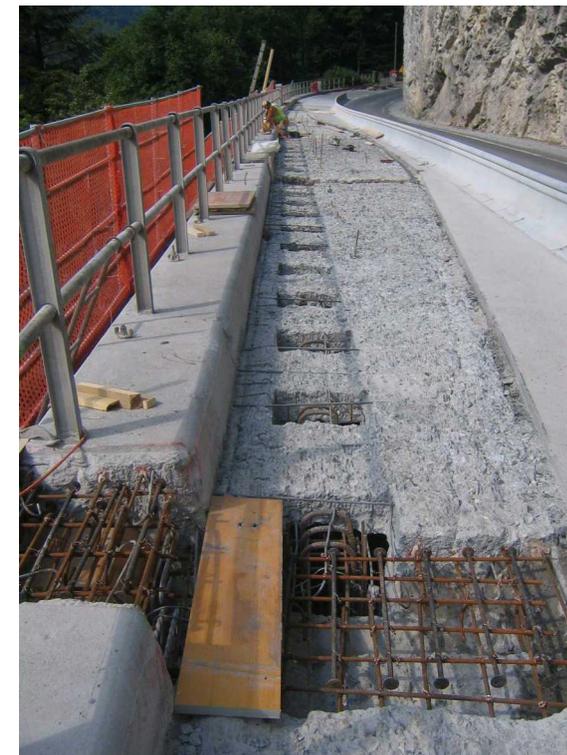
Réalisation : 2008

Coûts : 1.45 Mio CHF

Les estacades 1, 2 et 3 du Larrevoin se situent sur la RC 705a dite "Axe des Mosses". Ces trois estacades en béton armé, du milieu du siècle dernier, sont constituées de dalles appuyées du côté amont sur un mur en maçonnerie et à l'aval sur des sommiers eux-mêmes soutenus par des contreforts.

La plupart des estacades se situant sur cet axe accusent un déficit en capacité portante en regard aux nouvelles charges des véhicules de 40t. Dans l'optique de rationaliser les solutions de renforcement aux 40t pour l'ensemble des estacades sur cet axe, le Maître de l'ouvrage a défini un principe de renforcement et d'assainissement de ces ouvrages.

Le principe de renforcement consiste à exécuter un nouveau sommier longitudinal en béton armé, parallèle à celui existant et accolé contre sa face intérieure côté montagne. Dans les zones où ce principe de renforcement n'est pas possible en raison du trop faible espace existant entre le sommier existant et le mur en maçonnerie, des contreforts sont alors préconisés.



Le principe d'assainissement a consisté principalement au/à :

- hydrodémolition des premiers centimètres de la dalle de roulement et remplacement par du mortier de ragréage apte à recevoir une étanchéité en PBD. Il est à noter que ces 3 estacades n'étaient pas pourvues d'étanchéité
- clavage de tous les joints se trouvant entre les travées des estacades
- assainissement des zones de béton dégradé et des armatures corrodées
- mise en place d'une étanchéité ainsi qu'un nouveau revêtement
- application d'une imprégnation hydrophobe au droit de la bordure existante et de la face extérieure du sommier existant

Lors des travaux, le trafic sur la RC 705a a été maintenu sur une voie. La délimitation entre la zone de chantier et la voie de circulation a été obtenue par la pose de glissières type Miniguard. La durée des travaux au droit des estacades 1, 2 et 3 du Larrevoin a été d'environ 4 mois.

